Envoyé en préfecture le 20/12/2024
Reçu en préfecture le 20/12/2024
Publié le
ID : 045-200087039-20241128-2024_13-DE

AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
centre-val de loire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2024

DELIBERATION N° 2024-13
Approbation du Procès Verbal du CA du 14 juin 2024

Le vingt-huit novembre deux-mille-vingt-quatre à quatorze heures, le conseil d'administration de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) Centre-Val de Loire s'est réuni (en présentiel et en visioconférence), sur convocation de Monsieur Jean-François BRIDET, Président, en date du quinze novembre deux-mille-vingt-quatre.

ETAIENT PRESENTS :

Jean-François BRIDET – Région Centre-Val de Loire
Jean-Noël RIEFFEL – Direction régionale OFB
Marine COLOMBEY – Direction régionale OFB
Yves DEMOUY – DRAAF
Anne-Marie THOMAS – Comcom Grand Chambord
Christophe POUPAT – Office National des Forêts
Benjamin VIRELY – ARB Centre-Val de Loire
Michel PREVOST – Cen Centre-Val de Loire
Guy JANVROT – FNE Centre-Val de Loire
Charlotte GARSAULT – Graine Centre-Val de Loire
Cyril MAURER – Fédération des Maisons de Loire
Valérie BOUCHAUD-VIOLLEAU – URCPIE
Coralie FEILLAULT – CCI régionale
Aude BOURON – Fédération régionale des chasseurs
Julien PROSPER – Fédération régionale de pêche

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE SANS VOIX DELIBERATIVE :

Catherine BERTRAND – ARB Centre-Val de Loire
Mylène MOREAU – ARB Centre-Val de Loire
Laetitia ROGER-PERRIER – ARB Centre-Val de Loire
Alexandrine GAGNAIRE – ARB Centre-Val de Loire
Alan MEHEUST – ARB Centre-Val de Loire
Ella LEROY – ARB Centre-Val de Loire
Cécile LE MEUNIER – ARB Centre-Val de Loire
Johnny CARTIER – DREAL Centre-Val de Loire
Olivier DUCARRE – Région Centre-Val de Loire
Hélène MARCHISET – Fédération des Maisons de Loire
Lucile FILIPIAK – FNE Centre-Val de Loire
Jean-Claude BROSSIER – CESER

POUVOIRS

Aucun

15 administrateurs présents, 15 votants.
Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer valablement.

****

Le Conseil d'administration, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président de séance,

VU le Code Général de la Fonction Publique,
VU la loi 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, et notamment ses dispositions relatives aux agences régionales de la biodiversité,

Envoyé en préfecture le 20/12/2024
Reçu en préfecture le 20/12/2024
Publié le
ID : 045-200087039-20241128-2024_13-DE

VU le décret n° 2017-402 du 27 mars 2017 relatif aux établissements publics de coopération environnementale,
VU la délibération de la Commission permanente de la Région Centre-Val de Loire CPR n° 18.10.28.106 en date du 16 novembre 2018 approuvant les statuts et sollicitant la création d'un établissement public de coopération environnementale dénommé « Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire » (ARB Centre-Val de Loire),
VU la délibération 2018-62 du 27 novembre 2018 de l'Agence française pour la biodiversité approuvant les statuts et sollicitant la création de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,
VU la délibération 17787 du 10 décembre 2018 du Département du Cher adoptant les statuts de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,
VU la délibération 6.2 du 7 décembre 2018 du Département d'Eure-et-Loir approuvant les statuts constitutifs de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,
VU l'arrêté préfectoral n°18.225 du 19 décembre 2018 portant création de l'établissement public de coopération environnementale « Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire »,
VU les statuts de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire, modifiés par arrêté préfectoral n°22.038 en date du 15 avril 2022,

Considérant

le projet de Procès-Verbal de la réunion du 14 juin 2024 transmis aux membres du CA,

Décide à l'unanimité

d'approuver le procès-verbal en annexe.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Pour expédition conforme

Le Président de séance

Monsieur Jean-François BRIDET

Envoyé en préfecture le 20/12/2024
Reçu en préfecture le 20/12/2024
Publié le
ID : 045-200087039-20241128-2024_13-DE

AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ
centre-val de loire

PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 14 JUIN 2024

ETAIENT PRESENTS :

REPRÉSENTANTS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES OU DE LEURS GROUPEMENTS :
Jean-François BRIDET, Région Centre-Val de Loire
Anne BESNIER, Région Centre-Val de Loire
Betsabée HAAS, Tours Métropole
Anne-Marie THOMAS, Communauté de Commune Grand Chambord

REPRESENTANTS DE L'ETAT OU DE SES ETABLISSEMENTS PUBLICS
Marc DE MARIA, Office français de la biodiversité
Frédéric MICHAU, Office français de la biodiversité
Christophe POUPAT, Office National des Forêts

REPRÉSENTANT DE LA RECHERCHE
Frédéric ARCHAUX, INRAE

REPRÉSENTANTS DES ASSOCIATIONS
Nelly LARCHEVÊQUE, Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire
Guy JANVROT, France Nature Environnement Centre-Val de Loire
Julien LEVRAT, Graine Centre-Val de Loire
Cyril MAURER, Fédération des Maisons de Loire
Valérie BOUCHAUD-VIOLLEAU, URCPIE

REPRÉSENTANTS DES USAGERS ET DES SECTEURS ECONOMIQUES
Julien PROSPER, Association des Fédérations de Pêche Centre-Val de Loire
Aymeric SEGUIN, Chambre de Commerce et d'Industrie régionale

REPRÉSENTANT DU PERSONNEL
Benjamin VIRELY, ARB Centre-Val de Loire

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE SANS VOIX DELIBERATIVE :
Johnny CARTIER, DREAL Centre-Val de Loire
Olivier DUCARRE, Région Centre-Val de Loire
François JOUBERT, Office français de la biodiversité
Jean-Claude BROSSIER, CESER
Hélène MARCHISET, Fédération des Maisons de Loire
Céline CERVEK, DRAAF Centre-Val de Loire
Lucile FILIPIAK, France Nature Environnement Centre-Val de Loire
Catherine BERTRAND, ARB Centre Val de Loire
Pascale LARMANDE, ARB Centre-Val de Loire
Alexandrine GAGNAIRE, ARB Centre-Val de Loire
Marine CÉLESTE, ARB Centre-Val de Loire

Envoyé en préfecture le 20/12/2024
Reçu en préfecture le 20/12/2024
Publié le
ID : 045-200087039-20241128-2024_13-DE

Cécile LE MEUNIER, ARB Centre-Val de Loire

POUVOIRS : aucun

16 administrateurs présents. Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer valablement.

L'INRAE accueille le Conseil d'administration dans ses locaux situés à Ardon. Une présentation est faite aux participants des missions conduites par l'INRAE sur ses différents sites en région.

1. Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 21 mars 2024

Délibération

Le projet de PV a été transmis aux membres avec la convocation.

Le procès-verbal du conseil d'administration du 21 mars 2024 est approuvé à l'unanimité.
16 voix « pour ».

2. Gestion administrative et juridique

2.1. Budget 2024 : décision modificative

Délibération

La décision modificative proposée, selon la balance ci-après, a vocation à apporter des ajustements au budget primitif 2024.

En section de fonctionnement :
En dépenses :

- **Augmenter les crédits au chapitre 012 - Charges de personnel pour 17 470 €** pour la rémunération liée au poste Zone test agricole de septembre à décembre, répartis ainsi :
  - **Compte 6332** - Cotisations versées au FNAL : 20 €
  - **Compte 6336** - Cotisations CNFPT et Centre de Gestion : 300 €
  - **Compte 64131** - Rémunération (contractuels) : 12 200 €
  - **Compte 64138** - Autres indemnités (contractuels) : 3 200 €
  - **Compte 6451** - Cotisations URSSAF : 7 800 €
  - **Compte 6453** - Cotisations caisses de retraites : 850 €
  - **Compte 6454** - Cotisations aux ASSEDICS : 1 100 €
  - **Compte 6455** - Assurance du personnel : - 8 000 € (prévisions trop élevées)

- **Diminuer les crédits au chapitre 011 – Charges à caractère général de 17 470 €** pour équilibrer les dépenses de fonctionnement :
  - **Compte 6228** - Divers : -17 470 €

En section d'investissement :
En dépenses :

- **Augmenter les crédits du compte 21838** (autre matériel informatique) **de 2 000 €** pour l'acquisition de 2 ordinateurs pour le poste Zone test agricole et le poste d'animation des acteurs économiques.
- **Diminuer de 2000 € le compte 2188** (autres immobilisations corporelles) pour équilibrer les dépenses d'investissement.

Voici le tableau présentant les comptes et les montants concernés :

Envoyé en préfecture le 20/12/2024
Reçu en préfecture le 20/12/2024
Publié le
ID : 045-200087039-20241128-2024_13-DE

ARB Centre-Val de Loire			
14-juin-24			
A - SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES DE L'EXERCICE		RECETTES DE L'EXERCICE	
OPERATIONS REELLES			
Nature	DM 2024	Nature	DM 2024
21 Immobilisations corporelles	**0,00 €**		
21838 Autre matériel informatique	2 000,00 €		
2188 Autres immobilisations corporelles	-2 000,00 €		
TOTAL DES DEPENSES REELLES	**0,00 €**	**TOTAL DES RECETTES REELLES**	**0,00 €**
OPERATIONS D'ORDRE			
		021 Virement de la section de fonctionnement	
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	**0,00 €**	**TOTAL DES RECETTES D'ORDRE**	**0,00 €**
001 Solde d'exécution reporté		**001 Solde d'exécution reporté**	
TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	**0,00 €**	**TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**	**0,00 €**

A - SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES DE L'EXERCICE		RECETTES DE L'EXERCICE	
OPERATIONS REELLES			
Nature	DM 2024	Nature	DM 2024
011 Charges à caractère général	**-17 470,00 €**	**74 Dotations, subventions**	
6228 Divers	- 17 470,00 €		
012 Charges de personnel	**17 470,00 €**		
6332 Cotisations versées au FNAL	20,00 €		
6336 Cotisations CNFPT et Centre de Gestion	300,00 €		
64131 Rémunération (contractuels)	12 200,00 €		
64138 Autres indemnités (contractuels)	3 200,00 €		
6451 Cotisations URSSAF	7 800,00 €		
6453 Cotisations caisses de retraite	850,00 €		
6454 Cotisations aux ASSEDICS	1 100,00 €		
6455 Assurance du personnel	- 8 000,00 €		
TOTAL DES DEPENSES RELLES	**0,00 €**	**TOTAL DES RECETTES RELLES**	**0,00 €**
OPERATIONS D'ORDRE			
023 Virement à la section d'investissement			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	**0,00 €**	**TOTAL DES RECETTES D'ORDRE**	**0,00 €**
002 Solde d'exécution reporté		**002 Solde d'exécution reporté**	
TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	**0,00 €**	**TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT**	**0,00 €**

La décision modificative du budget prévisionnel 2024 de l'ARB Centre-Val de Loire, telle que présentée, est approuvée à l'unanimité.
16 voix « pour ».

2.2. RIFSEEP : modification

Délibération

Par délibération n°2021-24 en date du 9 décembre 2021, l'ARB a instauré le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP), bénéficiant à ses salariés.

Ce régime indemnitaire comprend 2 parts :

- L'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE), liée au poste de l'agent et à son expérience professionnelle – versée mensuellement
- Le Complément Indemnitaire Annuel (CIA), versé selon l'engagement professionnel et la manière de servir de l'agent – versé annuellement

Envoyé en préfecture le 20/12/2024
Reçu en préfecture le 20/12/2024
Publié le
ID : 045-200087039-20241128-2024_13-DE

Cécile Le Meunier, mise à disposition de l'ARB par le Conseil régional qui la rémunère, ne peut pas actuellement bénéficier du versement annuel du complément indemnitaire annuel prévu au profit de l'équipe.

Aussi, afin de pouvoir lui attribuer cette indemnité, il vous est proposé d'apporter la modification suivante au règlement :
Au paragraphe « Condition d'attribution de l'IFSE et du CIA », compléter la formulation actuelle :
Le présent régime indemnitaire sera attribué aux agents titulaires, stagiaires, contractuels sur postes permanents.
Par : *Le CIA pourra également être attribué aux agents mis à disposition répondant aux critères d'attribution*.

La modification apportée au RIFSEEP de l'ARB Centre-Val de Loire telle que présentée est approuvée à l'unanimité.
16 voix « pour ».

2.3. Ressources humaines

2.3.1. Poste de chef de projet zone test agricole

Délibération

Le projet Life Biodiv'France (au sein duquel le projet du collectif ARB de zone test agricole s'insère) étant lancé, la phase de recrutement du ou de la chef·fe de projet est engagée.
La fiche de poste a été publiée pour des entretiens à tenir début juillet, et une prise de fonction est escomptée en septembre/octobre prochain.

L'appel à manifestation d'intérêt (AMI), lancé pour déterminer le secteur géographique et le collectif motivé par la démarche, a permis au groupe de travail de retenir la candidature conjointe de la chambre d'agriculture du Cher et de l'agglomération Bourges +. Il s'agit du secteur de l'aire de captage du Porche au sud de Bourges.

Le ou la chef·fe de projet qui sera recrutée verra donc ses missions se déployer entre Orléans et Bourges. Les modalités pratiques seront définies en fonction de son lieu de résidence. La fiche de poste publiée, validée par le groupe de travail, a été transmise en annexe 2.

Le financement prévisionnel du projet et de ce poste sur 7 ans, est le suivant :

Dépenses		
Coûts de personnel		490 000 €
Déplacements / voyages		30 000 €
Coûts indirects (7%) / sous-traitance (état des lieux, publications, supports de communication…)		80 000 €
Recettes		
Financements	**%**	Montants sur 7 ans
Europe (Life Biodiv'France)	60	360 000 €
Région Centre-Val de Loire (direction agriculture)	15	90 000 €
Office français de la biodiversité	15	90 000 €
ARB (autofinancement sur dotations)	10	60 000 €
Coût total sur 7 ans		**600 000 €**

Envoyé en préfecture le 20/12/2024
Reçu en préfecture le 20/12/2024
Publié le
ID : 045-200087039-20241128-2024_13-DE

Une première réunion de cadrage avec la Chambre d'Agriculture [illegible] 2 agriculteurs impliqués dans le projet (sur 9 agriculteurs impliqués à ce jour) s'est tenue le 12 juin. Cette réunion a permis de présenter réciproquement le projet de la zone test agricole, et le contrat territorial porté par la Chambre d'agriculture du Cher, l'Agglomération Bourges Plus et l'Agence de l'Eau sur l'aire d'alimentation de captage du Porche. L'intérêt de l'articulation entre les deux projets fait l'unanimité. La cohérence des sujets abordés a été soulignée par l'un des agriculteurs présents. Les craintes de voir le projet de zone test agricole prendre l'ascendant sur le contrat territorial ont été levées. Sur ce secteur les problèmes de nitrates sont pris en considération depuis longtemps puisqu'il s'agit du 4ème contrat territorial. Il a été rappelé également que sur ce secteur ont été observées des métabolites de pesticides à des doses importantes depuis 2023. Il existe donc une véritable convergence entre les préoccupations liées à la ressource en eau potable (secteur qui représente 34% de l'eau sur l'agglomération de Bourges), et la constitution d'une zone test agricole qui permet de favoriser la biodiversité en activant les leviers des structures agroécologiques et en réduisant les apports en produits phytosanitaires.

La seconde candidature déposée dans le cadre de l'AMI concernait le Val Dhuy du Loiret, au sud de la Loire mais dont la zone comprenait une trop faible densité de parcelles ce qui n'aurait pas permis d'obtenir des résultats probants.

FNE souligne que le secteur retenu est intéressant en raison de la biodiversité présente. Il mixe territoire rural et urbain. Les résultats des expérimentations sur les nitrates peuvent être très longs à mesurer. Il faut parfois 10 ou 15 ans dans les zones d'irrigations avant de constater des diminutions sérieuses. Le croisement du contrat territorial avec le projet de zone test agricole est tout à fait judicieux.
Du fait de la production intensive sur le Cher, les relations peuvent être parfois tendues sur le territoire concernant les enjeux environnementaux. Il faudra être attentif à bien intégrer les partenaires locaux présents telle que l'association Nature 18.
La candidature portée par l'Agglomération de Bourges et la Chambre d'agriculture du Cher mentionne 17 partenariats. Lors de la rencontre du 12 juin, l'ARB a souligné l'importance d'impliquer l'association Nature 18 dans le projet en raison des compétences et des moyens humains dont elle dispose. Les autres partenariats potentiels seront étudiés en fonction de leur cohérence avec le projet.

La subvention du projet par l'Union Européenne est validée, la signature du Grant Agreement ayant eu lieu en fin d'année dernière.

Les 2 agriculteurs présents sont déjà dans une dynamique de diversification, jusqu'à 17 productions différentes sur certaines exploitations dont des productions de portes graines. Les axes de travail et de production de la zone choisie se situent déjà en dehors du standard.

La réflexion menée aujourd'hui s'articule autour d'un changement de système à mettre en place avec les agriculteurs et toute la filière, et pas uniquement un changement de pratiques. La garantie de la rentabilité devra être assurée, notamment via la caisse de sécurisation, pour permettre la pérennité du système.

Un conventionnement avec chacun des agriculteurs engagés dans le projet garantira des objectifs, un calendrier etc. qui seront définis conjointement. 9 exploitations sont aujourd'hui concernées mais tout agriculteur intéressé pourra rejoindre le projet en cours de déroulement, et ainsi densifier les résultats.

Le territoire est en zone de répartition des eaux depuis longtemps, aussi les agriculteurs ont déjà pris l'habitude de changer leurs pratiques. L'inquiétude se porte essentiellement sur le rythme de ces

Envoyé en préfecture le 20/12/2024
Reçu en préfecture le 20/12/2024
Publié le
ID : 045-200087039-20241128-2024_13-DE

changements. Très peu de modifications ont été apportées sur les quantités d'intrants utilisées. La question de l'irrigation est très présente (projets de retenues).

L'INRAE indique qu'InfoSols pourra être sollicité pour des travaux de recherches ou d'accompagnement de mesures. Le BRGM pourra apporter une expertise supplémentaire si besoin.

Concernant le recrutement du chargé·e de projet de la zone test agricole les premières candidatures reçues ne sont pas en adéquation avec le poste. Compte tenu de la complexité du projet, une exigence toute particulière est apportée à ce recrutement. Les entretiens auront lieu le 3 juillet. Le jury présent sera diversifié (l'OFB, la Chambre d'agriculture du Cher, Bourges Plus, la Région, FNE), les candidats en seront informés.

Le recrutement d'un·e chef·fe de projet zone test agricole via un contrat de projet de 6 ans (durée maximum d'un contrat de projet, suite auquel sera proposé un contrat d'1 an supplémentaire) est approuvé à l'unanimité.
16 voix « pour ».

2.3.2. Poste d'animation des acteurs économiques

Délibération

L'ARB a conduit en 2022 un état des lieux du « qui fait quoi ? » sur la transition écologique et la biodiversité parmi les acteurs économiques régionaux.

L'objectif était double :

- Disposer d'une cartographie des acteurs et de leur implication sur cette nécessaire transition
- Voir s'il était opportun que l'ARB s'investisse vis-à-vis de ce public, et si oui comment

Les travaux ont permis d'aboutir au constat d'une vraie plus-value à ce que l'ARB joue un rôle actif auprès de cette cible économique, et à la définition de plusieurs axes de travail opérationnels :

- Sensibilisation des acteurs économiques (pour faire monter en compétence les têtes de réseaux / les accompagnants)
- Capitalisation et valorisation des bonnes pratiques (pour montrer le champ des possibles en partageant des retours d'expériences de pairs, via la conception d'un Biodiv'tour entreprises)
- Incitation des entreprises à l'engagement dans le dispositif national « Entreprises Engagées pour la Nature » (EEN) et animation de ce dernier en Centre-Val de Loire
- Valorisation des financements mobilisables (partage des aides financières existantes et encouragement du mécénat au profit des projets locaux)

Le principe d'une animation expérimentale sur 3 ans a été acté avec le Conseil régional et l'OFB. Un cofinancement 50/50 a été sollicité auprès de ces deux instances. La validation est en cours. La procédure de recrutement sera lancée dès confirmation écrite des deux financeurs.

La fiche de poste envisagée a été communiquée aux administrateurs annexe 3. Elle a également été communiquée à la direction de l'économie de la Région et à l'OFB (référente nationale EEN / DR OFB) pour échange avant publication. La prise de fonction pourrait intervenir en fin d'année.

L'ARB a commencé à être identifiée sur cet axe et des sollicitations régulières ont lieu pour intervenir sur de la sensibilisation d'entreprises. Le cadre règlementaire se précise avec la mise en place du RSE.

A titre d'exemple, chaque année à Tours ont lieu les plantations citoyennes auxquelles les entreprises sont invitées à participer. Il s'agit d'un moment collectif pour les salariés qui permet aux entreprises

Envoyé en préfecture le 20/12/2024
Reçu en préfecture le 20/12/2024
Publié le
ID : 045-200087039-20241128-2024_13-DE

de faire valoir leur bilan carbone. Des petits déjeuners sont organisés avec la présence de personnalités pour des échanges autour de la biodiversité (ex de thèmes : l'agroforesterie, la biodiversité et santé). Cette action permet d'acculturer des entreprises et les motiver à la mise en place d'actions sur leur foncier. A cette occasion, beaucoup de questionnements émergent autour du réchauffement climatique et un intérêt particulier est porté aux insectes (partenariat avec l'IRBI).

Le.la futur·e animateur·trice pourra rencontrer les pôles de compétitivité. A ce jour un contact a déjà été pris avec Végépolys Valley et Aquanova (pôle eau Loire et Rhin).

FNE confirme son intérêt pour la création de ce poste, d'autant plus que les entreprises disposent d'un fort potentiel foncier. L'association a déjà apporté son expertise à des entreprises du Loiret. Un accompagnement sera à prévoir sur les financements possibles pour les entreprises car même pour des actions dont le coût reste modeste des freins persistent sur la mobilisation de fonds sur le volet biodiversité. Parmi les défférntes cibles, le public de l'Artisanat a bien été identifié. Les missions de l'animateur seront orientées vers une grande diversité de typologies d'entreprises.

Le recrutement d'un·e animateur·trice régional·e des acteurs économiques via un contrat de projet de 3 ans, pour une expérimentation sur cette durée financée à parité 50/50 par subventions de la Région et de l'OFB est approuvé à l'unanimité.
16 voix « pour ».

3. Programme d'actions

3.1. Feuille de route 2024 : avancée des projets d'actualité

Information

Séminaire des 5 ans

La consultation lancée pour choisir un prestataire (pour l'accompagnement dans la conception du séminaire ainsi que pour l'animation du séminaire le jour J), s'est avérée infructueuse.

Trois agences ont donc été sollicitées en direct et deux d'entre elles vont nous faire une proposition.

Ce décalage dans la conception du séminaire, amène à un report de la date initialement prévue. De plus, afin de disposer de suffisamment de temps pour échanger collectivement sur le bilan des 5 ans, sur les modalités de travail, et se projeter sur les axes de travail à conduire dans les prochaines années, il a été convenu que **ce séminaire se tiendrait en 2 temps** (comme nous l'avions déjà fait en 2021 pour le séminaire « agriculture et biodiversité ») :

- **11 décembre matin** : partage et échanges autour du bilan des travaux communs durant les 5 ans écoulés
- **18 décembre journée** : prospective sur les axes de travail des prochaines années, ouverture aux principaux partenaires de l'ARB, temps festif anniversaire

Le groupe de travail dédié à la conception du séminaire se réunira avant les congés d'été pour engager les travaux.

L'Agence Respublica a été retenue et va donc assurer l'accompagnement du groupe de travail pour la conception du séminaire, ainsi que l'animation les 11 et 18 décembre.

Un message a été envoyé aux membres du COTECH ayant émis le souhait de faire partie du groupe de travail, pour une première réunion qui se tiendra le 26 juin. Le délai est très court mais ce premier

Envoyé en préfecture le 20/12/2024
Reçu en préfecture le 20/12/2024
Publié le
ID : 045-200087039-20241128-2024_13-DE

temps est important avant la période estivale. Il a pour objectif, non pas de prendre de grandes décisions, mais de lister toutes les idées préalables et relever les questions du moment.

Le groupe de travail se réunira ensuite les 24 septembre, 18 octobre et 22 novembre puis une dernière fois début décembre pour arrêter l'organisation pratique de la journée : le déroulé, les rôles....

Le groupe de travail sera mobilisé sur les contenus, le déroulé, les modalités de partage du bilan des 5 ans, les thématiques à retenir pour nourrir la réflexion collective, les partenaires à inviter, le temps festif à l'occasion des 5 ans de l'Agence, ainsi que les modalités d'animation le jour J.

Territoires engagés pour la nature

Lors du dernier CA, il vous a été indiqué que le collectif TEN avait retenu deux principes nécessitant de faire évoluer le dispositif :

- Optimiser le temps d'évaluation des dossiers en gardant un niveau d'ambition suffisant ;
- Repenser l'animation pour conserver un intérêt pour les collectivités reconnues tout en réduisant le temps à y consacrer.

Le dossier de 1ère candidature TEN a donc été retravaillé en profondeur dans un objectif de simplification. Le questionnaire s'articule désormais autour de 25 questions et est composé de la manière suivante :

- 1ère partie pour connaître la collectivité candidate
- 2ème partie sur l'état actuel des pratiques organisée en 5 thèmes : connaissance / planification / aménagement / gestion / mobilisation
- 3ème partie sur l'engagement pour les 3 prochaines années

Les questions ouvertes ont été privilégiées plutôt que des cases à cocher, ceci afin de permettre de mieux estimer la nature de l'engagement des collectivités candidates. Ce questionnaire est complété par un tableau qui identifie des actions possibles pouvant être réalisées par les collectivités, source d'inspiration pour leur programme d'action à 3 ans.

Et pour mémoire afin d'optimiser le temps d'animation : suppression des rdv individuels de lancement, appui individuel maintenu au gré des sollicitations, maintien des rdv bilan individuels.

Il y a désormais **42 collectivités reconnues TEN** en Centre-Val de Loire. Pour en découvrir davantage sur le dispositif et les collectivités reconnues, rdv sur la page dédiée du Portail de la biodiversité : https://www.biodiversite-centrevaldeloire.fr/agir/etre-accompagne/ten

Le 23 mai s'est tenue la cérémonie d'accueil des 23 lauréats 2024, composés de 7 nouvelles collectivités et 15 renouvellements attestant ainsi du maintien de l'engagement des collectivités dans le dispositif.

La simplification du questionnaire est présentée avec la partie sur l'évaluation des pratiques étendue à 5 entrées thématiques au lieu de 3, la simplification des questions (davantage de questions ouvertes) et la présentation des actions phares limitée à 12. Enfin, pour aider les collectivités à appréhender le champ des possibles, un tableau annexé au dossier présente 50 idées d'actions réparties entre les 5 entrées thématiques.

L'important travail effectué sur le dossier de candidature permet d'y associer une approche pédagogique. Il pourra être opportun d'inviter les collectivités intéressées à prendre connaissance du questionnaire et du tableau d'actions qui leur apporteront d'ores et déjà une compréhension très éclairante des enjeux.

Il est précisé que devenir TEN permet à la collectivité d'être accompagnée dans sa recherche de financements. En Centre-Val de Loire, aucun financement n'est accordé du fait d'une reconnaissance TEN.

Envoyé en préfecture le 20/12/2024
Reçu en préfecture le 20/12/2024
Publié le
ID : 045-200087039-20241128-2024_13-DE

Retour sur la journée thématique « Santé et grosses chaleurs : la nature comme solution »

L'ARB a organisé le 30 mai dernier sa journée thématique sur « santé et grosses chaleurs », retenue pour 2 raisons principales :

- Aborder les solutions fondées sur la nature sous l'angle santé, afin de toucher un public pas nécessairement sensible à l'entrée biodiversité/nature. L'enjeu santé a été volontairement réduit à l'adaptation aux grosses chaleurs car ce phénomène est de plus en plus marqué en région et préoccupe fortement les élus ;
- L'ARB porte l'action 15 du Plan régional santé environnement (PRSE 4) « Augmenter la place du végétal dans les villes et dans les établissements, pour le confort thermique de la population, en s'assurant qu'il soit porteur de santé et facteur de biodiversité ».

La journée a été conçue avec l'appui de partenaires experts de ces sujets, afin de définir les messages à faire passer et les retours d'expériences à valoriser.

80 participants ont pu échanger au cours de cette journée organisée ainsi :

- Matinée : présentation des enjeux de santé en CVL face au changement climatique et aux grosses chaleurs / l'importance du diagnostic / les financements existants
- Après-midi : 2 tables-rondes
    - Agir sur les espaces publics pour lutter contre les grosses chaleurs
    - Aménager l'extérieur pour améliorer le confort intérieur

Ont notamment été partagés au cours de la journée les éléments suivants :

- Pour la viabilité des projets : besoin de sensibiliser / partager les expériences / concerter / expliquer les enjeux, les objectifs et les choix opérés
- L'intégration des besoins d'adaptation dans les projets les rendent certes plus coûteux, mais les surcoûts liés peuvent souvent être subventionnés via des dispositifs financiers dédiés, avec un « reste à charge final » identique pour les maitres d'ouvrage
- A l'échelle des collectivités commencer par un diagnostic afin de prioriser l'action
- Besoin de repenser la place du végétal en milieu urbain, le rapport à l'eau dans la ville, de préserver le patrimoine arboré existant… et choisir les essences végétales à planter en fonction du contexte
- De nombreux outils, ressources, acteurs, sont fléchés aujourd'hui et ont été partagés à l'issue de cette journée

Seulement 2 élues ont participé à cette journée. S'agissant d'une cible prioritaire, et afin de pouvoir les mobiliser davantage, il peut être envisagé de proposer un webinaire sur ce même thème afin de pouvoir partager aux élus les enjeux et solutions sur cette thématique importante pour l'habitabilité de nos les territoires ; et pour de prochaines journées thématiques de proposer un format mixte (présentiel / visio) sur une partie de la journée dédiée aux fondamentaux.

Concernant la faible présence des élus, sur la thématique du végétal les techniciens présents ont bénéficié de retours d'expériences qu'ils peuvent ensuite valoriser auprès de leurs élus (freins et leviers rencontrés sur des actions locales). D'autres thématiques abordées comme l'architecture bioclimatique relevaient davantage de la sensibilisation.

Renfort animation territoriale : avancée des travaux

Rappel du contexte :

- Il a été convenu avec l'Etat et la Région du besoin de massifier l'animation territoriale afin de doter les décideurs territoriaux d'une compréhension des enjeux sur la thématique biodiversité / adaptation du territoire au changement climatique, et de leur permettre d'engager des programmes d'actions volontaristes en conséquence (notamment via les contrats territoriaux CRST / CRTE / et les programmes des agences de l'eau).

Envoyé en préfecture le 20/12/2024
Reçu en préfecture le 20/12/2024
Publié le
ID : 045-200087039-20241128-2024_13-DE

- Un groupe projet dédié a été constitué à l'ARB (associant Région, DREAL, DR OFB, DDT 45 et 41, AELB, AESN) pour définir les orientations et suivre les travaux conduits dans le cadre du renfort mis en place mi-février à l'ARB avec le recrutement d'Alan Meheust (contrat de projet financé via la mesure ingénierie du Fonds vert).
- Le groupe projet a défini les axes de travail suivants dans le cadre de cette mission :
    - Réalisation d'un support pédagogique sur les enjeux globaux de l'adaptation des territoires au changement climatique, intégrant la biodiversité
    - Un cycle de webinaires thématiques
    - Le renforcement des visites du Biodiv'tour collectivités
    - La réalisation d'une boite à outils valorisant les actions possibles à mettre en œuvre, illustrées de réalisations inspirantes issues du territoire régional

Le support pédagogique est en cours de finalisation et sera présenté en séance. Il a vocation à être modulable en fonction du contexte et de la structure qui le présente. Il s'articule autour des entrées suivantes :

- Chiffres clés
- Interdépendance biodiversité / climat / société
- La stratégie du vivant
- Les solutions pour : réduire les îlots de chaleur, limiter les risques naturels, augmenter la résilience de l'économie locale
- Les ressources à disposition des collectivités
- Les financements

Afin de pouvoir être utilisé en autonomie notamment par les collègues des DDT et les développeurs territoriaux, il s'accompagne d'une note d'accompagnement dédiée. Le groupe de travail a également souhaité que ce support fasse l'objet d'une présentation complète aux utilisateurs potentiels sous forme d'un webinaire, pour d'avantage de maitrise du support et des messages à faire passer lors de sa présentation.

Intervention CESER 10/09/2024

Pour mémoire, le CESER se compose de 100 représentants d'organismes socio-professionnels, associatifs et environnementaux de tous horizons en région. Il rend des avis obligatoires prévus par la loi, peut être saisit par le Président du Conseil régional pour avis ou étude, et peut s'autosaisir sur des sujets qui justifient d'une réflexion de fond.

Il se compose de 3 commissions : qualité de vie, solidarités, égalités / environnement, mobilités, espace / économie, activités, emploi.

L'ARB a été sollicitée par Jean-Claude Brossier, Président de la 2ème commission « environnement, mobilités, espace », pour une intervention sur la biodiversité le 10 septembre prochain lors d'une réunion de cette commission.

L'objectif est de donner aux membres de la commission la matière leur permettant de comprendre notre dépendance et nos interactions avec la biodiversité, que la biodiversité n'est pas un obstacle mais un atout essentiel.

Des travaux importants ont déjà été menés par la commission « environnement, mobilités, espace » du CESER, sur le ferroviaire, sur l'eau avec une note d'alerte avec des préconisations qui ont donné lieu aux Assises de l'eau en novembre 2023 à Tours, sur l'énergie avec les services d'EDF mais qui n'ont pas reçu d'échos auprès de la Région. La nouvelle mandature du CESER a choisi le thème de la sobriété comme fil rouge de leurs actions.

… ???

Envoyé en préfecture le 20/12/2024
Reçu en préfecture le 20/12/2024
Publié le
ID : 045-200087039-20241128-2024_13-DE

Le groupe projet modulaire a établi le programme de formation proposé pour l'année 2025, en s'appuyant sur les besoins exprimés par les réseaux régionaux. Outre la possibilité comme chaque année de bilans personnalisés réalisés par le Graine, la programmation proposée se compose des 12 modules de formation suivants :

Formations 2025	Nombre de jours	Organisme de formation
Consolider ses compétences transversales		
Réaliser des médias vidéo comme support de communication – Initiation	3 jours	URCPIE
Développer ses compétences éducatives		
Concevoir un Escape Game pédagogique	2 jours	URCPIE
Comment impulser des démarches participatives pour impliquer les citoyens et citoyennes sur les enjeux environnementaux ?	3 jours	URCPIE
Animer dehors avec les tout-petits	3 jours	URCPIE
Animer par le conte	3 jours	Graine
Construire une animation en éducation à l'environnement	5 jours	Graine
S'approprier le référentiel de compétences EDD du ministère de l'éducation nationale (cycle 1 au lycée)	2 jours	Graine
Acquérir ou renforcer ses savoirs naturalistes et scientifiques		
Reconnaissance des oiseaux par le chant – Initiation	3 jours	FNE
Plantes sauvages comestibles et médicinales – initiation	3 jours	FDML
Odonates – Perfectionnement	3 jours	FDML
Consolider ses connaissances sur les thèmes à enjeux		
L'agriculture en région Centre-Val de Loire : approche par la controverse	3 jours	Graine
Panorama des enjeux environnementaux en région Centre-Val de Loire	2 jours	FNE
Accompagnement personnalisé		
Bilan de compétences	Entre 7h et 12h	Graine
TOTAL		
12 modules	*35 jours*	*4 OF*

Le programme de formation modulaire pour l'année 2025 est approuvé à l'unanimité.
16 voix « pour ».

3.2. ARB tour : rencontre OFB/Région/ARB le 31 mai 2024

Information

La création des ARB sur les différents territoires régionaux étant quasi complète, l'OFB national a souhaité se déplacer en région afin de venir rencontrer chaque ARB.

Envoyé en préfecture le 20/12/2024
Reçu en préfecture le 20/12/2024
Publié le
ID : 045-200087039-20241128-2024_13-DE

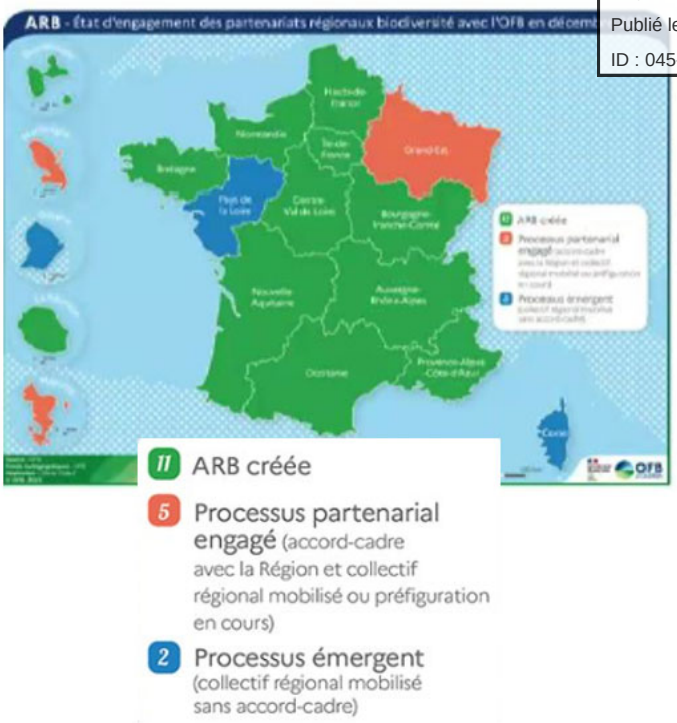

Les objectifs de cet ARB'tour sont les suivants pour l'OFB :

- Faire connaissance, mieux comprendre le positionnement de chaque ARB
- Echanger sur les manques et progrès du partenariat
- Echanger sur les propositions de renforcement des travaux de l'ARB en lien avec la Stratégie Nationale Biodiversité (Engagés, ABC, ATE, SFN suite au Life ARTISAN, formation des élus)
- Aller vers un document de programmation annuelle

Cette rencontre à l'ARB Centre-Val de Loire s'est tenue le 31 mai, en présence de :

- Christophe Viret, OFB - directeur acteurs et citoyens
- Sébastien Florès, OFB - chef du service mobilisation et accompagnement des entreprises et des territoires
- David Poncet, OFB - chef de projet agences régionales de la biodiversité et partenariats
- Jean-Noël Rieffel, DR OFB - directeur régional CVL
- Frédéric Michau, DR OFB - chef du service
- Laurent Olivier, Région - directeur aménagement du territoire
- François Benoit-Marquié, Région - chargé de mission transition écologique et énergétique
- Cécile Le Meunier, ARB - responsable administrative et financière
- Benjamin Virely, ARB - animateur acteurs
- Catherine Bertrand, ARB - directrice

Les échanges ont permis de rappeler les fondements de la création de l'Agence ainsi que les caractéristiques de l'ARB Centre-Val de Loire :

- **Le Portail de la biodiversité** – outil collectif et collaboratif pour faciliter l'accès à tous les publics des informations sur la biodiversité (découvrir / comprendre / agir / centre de ressources)
- **L'animation territoriale biodiversité** en appui à l'Etat et la Région pour favoriser la compréhension des enjeux, le partage des possibles, susciter le passage à l'action
- **Le Biodiv'tour collectivités** lancé début 2023 et en cours d'enrichissement

Ils ont également permis de mettre en avant les perspectives pour l'ARB Centre-Val de Loire :

- **Le séminaire des 5 ans**, une étape clé pour la dynamique du collectif

Envoyé en préfecture le 20/12/2024
Reçu en préfecture le 20/12/2024
Publié le
ID : 045-200087039-20241128-2024_13-DE

- **Fin de l'engagement via le Life ARTISAN**, avec l'objectif de dédier le poste au renforcement de l'animation territoriale sur le volet adaptation des territoires au changement climatique (en lien avec contrats territoriaux CRST / CRTE), dans la poursuite du renfort Fonds vert 2024-2025. Quid du financement ?
- **Démarrage de la zone test agricole** au sud de Bourges (AAC du Porche), expérimentation sur 7 ans avec objectif de reproduction sur les plaines agricoles du CVL
- **Animation des acteurs économiques** suite à l'état des lieux réalisé en 2022, et avec des attentes fortes depuis. Expérimentation à engager sur 3 ans (partage des enjeux, partage d'expérience, animation EEN), financement Région / OFB
- **L'ARB membre fondateur de l'AREC** (Agence régionale pour l'énergie et le climat) : des compétences « énergie / biodiversité » à développer, pas de ressources humaines actuellement

Ainsi que les points de vigilance suivants :

- **Le positionnement de l'ARB…**
  - Aborder la biodiversité en fonction des compétences des interlocuteurs
  - Complémentarité avec acteurs régionaux, pas de concurrence
  - Posture technique / opérationnelle pour faciliter le passage à l'action
  - Discours accessible aux publics non spécialistes
  - Partir des enjeux et montrer les possibles
- **… à conserver car répond aux besoins des collectivités / porteurs de projets**
  - Une équipe modeste en taille : ne peut pas contribuer à tous les projets nationaux et régionaux
  - Ne pas vouloir mobiliser l'ARB sur tout… et penser à l'associer si lien avec ses missions !
- **Le collectif : un atout à choyer**
  - Trouver la solution pour mobiliser les administrateurs
  - Répondre aux attentes des membres pour favoriser le relais des travaux communs
- **Financement de l'ARB**
  - A conforter pour financement équilibré de l'équipe socle
  - A compléter si nouvelles missions confiées

Cette rencontre s'est conclue par un sentiment partagé d'une vision commune sur le rôle de l'ARB et son positionnement. Une rencontre Etat/Région sera à organiser en complément à la rentrée prochaine pour partager finement les enjeux thématiques et financiers (nouvelle prospective budgétaire à réaliser avec le contrôleur de gestion de la Région pour ce faire).

L'OFB souligne que c'est la première fois que l'échelon national se déplace dans chaque région pour rencontrer toutes les ARB. Ces rencontres feront l'objet d'un reporting auprès du directeur général et permettra de conforter les axes de travail engagés et étudier les besoins.

L'ARB était présente au conseil d'administration de l'AREC au cours duquel il a été question de l'intégration de la biodiversité dans les projets de l'AREC. Or, la question de la biodiversité dans la transition énergétique n'a jamais été abordée au sein du collectif ARB. FNE CVL a pu intervenir dans le cadre de ses propres travaux mais la question devra être abordée avec l'ensemble des membres. Pour rappel, le SRADDET prévoit de couvrir 100% de la consommation en énergies renouvelables en 2050.
L'ARB a besoin de développer des compétences sur cette double entrée énergie et biodiversité mais ne dispose pas des ressources humaines correspondantes.
Il a été proposé d'intégrer dans les travaux de l'AREC la thématique de la biodiversité en participant au comité spécialisé déjà existant sur les énergies renouvelables (qui inclue également la rénovation énergétique des bâtiments). Une rencontre avec le directeur de l'AREC est convenue afin d'examiner

Envoyé en préfecture le 20/12/2024
Reçu en préfecture le 20/12/2024
Publié le
ID : 045-200087039-20241128-2024_13-DE

où et comment intégrer cette double compétence énergie et biodiversité dans les recrutements faits à l'AREC ?...).
Comme évoqué en juin l'année dernière, les interventions dans le cadre de l'AREC au nom du collectif ARB supposent que des échanges puissent avoir lieu au préalable avec l'ensemble des membres.

4. Questions diverses

- **Prochaine réunion conseil d'administration** : 29 nov. à 14h
- **Prochains comités techniques** : 19 sept. à 9h30, 12 déc. à 9h30

Séminaire interne des 5 ans de l'ARB : 11 déc. matin et 18 déc. journée à Orléans